

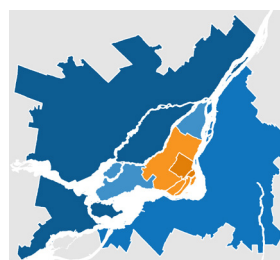
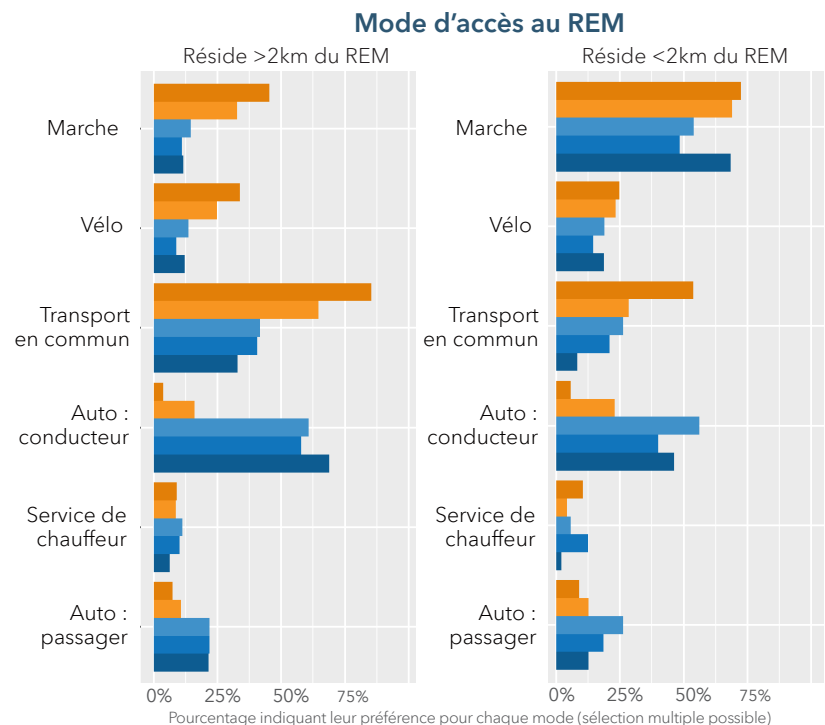
Accessibilité au REM : regard sur le transport actif

Contexte

Le Réseau Express Métropolitain (REM) est un nouveau mode de transport de type métro léger. Présentement en construction, son ouverture est prévue pour 2021. Ce projet porteur offre des opportunités pour la promotion des modes de transport actifs et leurs bienfaits. Afin d'identifier ces opportunités à l'échelle de la région, nous avons analysé les résultats d'un sondage concernant les impacts du REM sur les comportements de déplacements et la santé réalisé à l'automne 2019.

Observations

- Pour accéder au REM, la marche est le mode de déplacement privilégié par les futurs utilisateurs du REM vivant dans un rayon de 2km d'une station.
- En banlieue (zones 3-5), dans un même rayon de 2km, la voiture est aussi un mode très populaire afin d'accéder aux stations.
- Les futurs usagers du REM résidant dans les zones urbaines (1-2) et au-delà d'un rayon de 2km d'une station indiquent que le transport en commun est le mode de prédilection, contrairement à l'automobile pour les banlieusards (3-5).
- À l'échelle du réseau, 15 à 25% des répondants habitant dans un rayon de 2km d'une station planifient s'y rendre à vélo. Le vélo est surtout populaire dans les zones urbaines (1-2) dans un rayon dépassant 2km d'une station.
- Les futurs usagers qui n'empruntent pas de mode actif actuellement sont environ deux fois plus enclins à se rendre à une station en voiture (59% contre 33%). (N.D)



- Zone 1 : Centre-Ville
- Zone 2 : Quartiers centraux
- Zone 3 : l'Ouest et l'Est de l'île
- Zone 4 : Rive-Sud
- Zone 5 : Laval, Rive-Nord, Vaudreuil

Recommandations stratégiques

- » **Prioriser les améliorations du réseau de transport actif à proximité des nouvelles stations du REM, incluant celles des banlieues.** Nos résultats montrent une forte demande d'usagers banlieusards qui souhaitent accéder au REM à la marche dans un rayon de 2km.
- » **Prioriser l'intégration des réseaux de transports collectifs afin d'encourager la fréquentation, surtout pour les stations urbaines.**
- » **Prioriser la connectivité au réseau cyclable et la création d'infrastructures (ex. stationnement à vélos), surtout pour les stations urbaines.**